

19 septembre 2022

EMN Luxembourg Weekly Brief:

Le Réseau européen des migrations, créé par la décision n°2008/381/CE du Conseil du 14 mai 2008, a pour objet de fournir des informations actualisées, objectives, fiables et comparables sur la migration et l'asile aux institutions européennes, aux autorités des États membres et au grand public en vue d'appuyer l'élaboration des politiques et la prise de décisions au sein de l'Union européenne.

Informations utiles:

- Le 12 septembre 2022, [la nouvelle structure d'hébergement temporaire pour demandeurs de protection internationale "Gasperich"](#) a ouvert ses portes. La structure a une capacité prévisionnelle de 197 lits. Elle est gérée par la Caritas et accueille une population mixte, à savoir des familles et des hommes et femmes seuls.
- Le 13 septembre 2022, le ministre de l'Éducation nationale, de l'Enfance et de la Jeunesse, Claude Meisch, a [présenté une rentrée scolaire 2022-2023](#) sous le signe d'une éducation de qualité pour tous. Les nouveaux programmes, supports, disciplines et formations répondent aux besoins d'une population scolaire culturellement et socialement diversifiée.
- Le 14 septembre 2022, l'Agence de l'Union européenne pour l'asile (EUAA) a publié [une fiche d'information basée sur les enquêtes auprès des migrants arrivant d'Ukraine](#). L'objectif de ce projet est de collecter des données directement auprès des personnes déplacées fuyant la guerre en Ukraine vers l'UE, sur leur parcours, leur vulnérabilité, leurs besoins, leurs aspirations futures, leur processus d'enregistrement, leur situation familiale et leur situation actuelle.

Publications EMN:

Nous avons le plaisir de vous annoncer la publication de la note de synthèse de l'EMN intitulée « [Bilateral Readmission Agreements](#) ». Les accords de réadmission entre un État membre de l'UE, ou un groupe d'États membres de l'UE, et un pays tiers sont fondés sur la réciprocité. Ces accords établissent des procédures rapides et efficaces pour l'identification et le retour sûr et ordonné des personnes qui ne remplissent pas ou plus les conditions pour entrer ou séjourner sur le territoire du pays tiers ou de l'État membre de l'UE en question. L'objectif est de faciliter le transit de ces personnes dans un esprit de coopération.

Chiffre de la semaine: 4.523

Depuis le mois de mars jusqu'au 31 août 2022, 4.707 décisions ont été prises en matière de protection temporaire. 4.523 statuts de protection temporaire ont été accordés (96,1%) et 184 demandes ont été refusées (3,9%).

Source : La Direction de l'Immigration

Si vous souhaitez recevoir l'EMN Luxembourg Weekly Brief dans votre boîte mail, merci de contacter zane.rozenberga@uni.lu

Nous contacter :

Email: emn@uni.lu

Twitter: [@EMNLuxembourg](https://twitter.com/EMNLuxembourg)

Site du LU EMN NCP : <https://emnluxembourg.uni.lu>

Site de l'EMN : https://ec.europa.eu/home-affairs/what-we-do/networks/european_migration_network_en